

M. ROBERT H. MCGREEVY est rappelé.

*Interrogé par le président :*

Q. Avez-vous quelque chose à produire, M. McGreevy ?—R. Je produis les agendas auxquels j'ai fait allusion pendant l'examen que j'ai subi devant le comité, ce matin. Il y en a cinq en tout, 1883-84-85-86-87.

*Par M. Osler :*

Q. Au cours des procès que vous avez maintenant pendants, en cour, on me dit que dans l'une des poursuites, je ne sais pas laquelle vous avez dit dans votre témoignage que vous aviez deux agendas pour chaque année. Je n'ai pas une connaissance personnelle de ces choses, mais on dit que ce témoignage donné par vous est produit. Je ne m'en suis pas assuré. Vous rappelez-vous la circonstance dans laquelle on vous a posé cette question ? Vous rappelez-vous si c'est le cas ?—R. Si j'ai dit cela j'ai dû faire allusion à ces agendas comme étant mes agendas privés, et les carnets de notes comme étant les autres agendas. Je ne crois pas avoir fait, à ma connaissance, aucune déclaration disant que j'avais deux séries d'agendas, prises dans le sens du mot agenda.

Q. On me dit qu'il appert d'après votre témoignage qu'il y avait un agenda d'affaires et un agenda personnel. Je ne fais simplement qu'attirer votre attention sur les renseignements que j'ai ?—R. Je n'avais pas deux séries d'agendas et je ne me rappelle pas avoir témoigné dans ce sens ; que cela soit la manière dont vous l'interprétez ou que ce soit dans un autre sens, j'avais cette série d'agendas. Je les appelle des agendas personnels, des carnets de poche. L'autre—si jamais j'ai fait allusion à aucun—doit avoir été mon brouillon (*blotter*.)

Q. Vous aviez dans votre serviette quelques papiers. Une quantité de papiers dont M. Geoffrion n'a pas demandé la production. Quels sont ces papiers ?—R. Ils sont tous des memorandums privés concernant des travaux se rattachant au mur du sud.

Q. Et d'autres travaux ?—R. Oui.

Q. Était-ce des memorandums préparés dans le temps ou simplement compilés pour rafraîchir votre mémoire ?—R. Faits dans le temps.

Q. Mais ces documents seraient importants ?—R. S'ils sont importants je les produirai.

*Par le président :*

Q. Je crois que vous feriez mieux de les produire ?—R. Cela peut aider si j'établis que j'ai ici un extrait des agendas qui se rapportent maintenant à l'affaire soumise à l'enquête

Q. En d'autres mots, on a examiné ces agendas et ce en qui concerne ces années ce sont là les renseignements qui se rapportent aux choses venant sous le coup de cette enquête ?—R. Oui.

Q. Qui a contrôlé cela ? Est-ce votre travail M. McGreevy ?—R. Oui, voilà des papiers qui viennent d'être demandés par M. Osler. Je ne m'oppose pas à ce que le comité voie tout ces agendas. Tout ce que je demande c'est de ne pas permettre au conseil d'y avoir accès, c'est-à-dire pour toute chose qui peut se rapporter aux procès qui sont maintenant pendants à Québec.

*Par M. Davies :*

Q. Vous avez parcouru tous ces agendas et vous en avez tiré ce résumé ?—R. Oui.

Alors, le comité s'ajourne.